

6 septembre 2000 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, président de la République, sur le multilinguisme, la réforme des opérations de maintien de la paix et le rapport de M. Lakdar Brahimi sur ce sujet, New York le 6 septembre 2000.

Mes Chers Amis,

Alors que tous les Etats membres des Nations Unies sont rassemblés pour débattre de l'avenir de l'ONU au XXIème siècle, il était important que les Chefs d'Etat et de gouvernement francophones se retrouvent.

Notre réunion, amicale et informelle, met en lumière la singularité de notre groupe. Nous formons une assemblée assez exceptionnelle, où sont représentés tous les continents, tous les modes de développement. Il est rare que la concertation sorte du clivage entre pays du Nord et pays du Sud, ou encore des cadres régionaux. Nos valeurs partagées se conjuguent à nos différences et donnent à nos débats une portée particulière. Ensemble, nous pouvons travailler à une mondialisation au bénéfice de tous et lutter contre l'exclusion des Hommes et des Nations.

Au sein des Nations Unies, nous nous battons pour le multilinguisme et la langue française. La langue, ce n'est pas seulement un moyen de communication. C'est le ciment d'une communauté de valeurs, d'une solidarité. Et le multilinguisme demeure l'un des meilleurs instruments pour garantir et défendre la diversité culturelle. Nous accueillons la mondialisation comme la promesse de nouveaux progrès. Mais pour nous, l'universel n'est pas l'uniforme. C'est en respectant la diversité des langues et des cultures que nous parviendrons à définir les règles d'une société mondiale juste et pacifique. C'est en écoutant l'autre, en nous ouvrant aux autres que nous trouverons les solutions nouvelles qu'appelle la lutte contre les fléaux qui accompagnent la globalisation. Tel est le véritable enjeu du dialogue des civilisations qui sera le thème de l'année 2001. C'est aussi l'enjeu de notre Sommet de Beyrouth.

Ensemble, nous travaillons à la réalisation des idéaux de la Charte et de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, au premier rang desquels la paix et la démocratie.

A Bamako, en novembre prochain, la Francophonie s'interrogera sur les progrès de la démocratie en son sein. Et je remercie chaleureusement le Président Konaré d'en avoir pris l'initiative et d'en assumer la responsabilité. Nos peuples, mais aussi le reste du monde, auront alors les yeux sur elle. Sachons ne pas les décevoir et prendre des décisions ambitieuses.

Aujourd'hui, nous pouvons témoigner de l'engagement de nos pays au service de la paix. Nous pouvons le faire en contribuant à l'arrêt des conflits dans l'espace francophone et au succès des processus de paix qui y sont engagés.

Nous pouvons aussi servir la paix en appuyant la réforme des opérations de maintien de la paix. La France, qui a toujours œuvré pour que l'ONU puisse remplir tout son rôle, continuera à donner son appui à ces opérations. Elle s'y emploie en aidant à la constitution de forces régionales capables de servir au maintien de la paix. Elle s'y emploie en envoyant ses forces, lorsque cela paraît approprié, ou en aidant d'autres pays qui veulent le faire. C'est ainsi qu'elle procédera, pour la MONUC, en coopérant notamment avec le Maroc et le Sénégal.

Les opérations de maintien de la paix ont connu ces dernières années des succès, cela ne fait aucun doute. Je pense au Cambodge ou à la République Centrafricaine, pour ne citer que deux Etats francophones. Mais d'autres ont été ou sont confrontés à de très graves difficultés. Je pense à la Somalie, au Rwanda, ou tout récemment à la Sierra Leone. A la demande du Secrétaire général, M. Lakdar BRAHIMI, qui est présent parmi nous et que je remercie chaleureusement, a rédigé un rapport remarquable par la lucidité de son diagnostic et le caractère opérationnel des propositions qu'il formule.

Ce rapport ne sera pas présenté ailleurs que dans notre enceinte mais son importance fait qu'il m'a paru souhaitable que nous puissions l'entendre avant d'engager entre nous et avec lui un débat très libre sur ce sujet essentiel. Le Président KONARE, qui présidera demain le Sommet du Conseil de Sécurité consacré à ce même sujet, et qui préside actuellement la CEDEAO, pourrait ensuite intervenir. Si certains Chefs d'Etat ou de Gouvernement souhaitent évoquer de façon plus précise tel ou tel conflit, je les invite à le faire. Il est bon que nous ayons une discussion ouverte, franche et constructive, comme il se doit entre partenaires et amis. Et je me réjouis que dans ce Sommet très bien organisé, très utile, mais forcément un peu conventionnel, il y ait une parenthèse où nous puissions avoir une libre discussion.

Sans plus attendre, je vous propose d'entendre M. BRAHIMI.

